



OFCOM
Direction
Rue de l'Avenir 44
2501 BIENNE

Monthey, le 14 février 2008

Consultation sur demandes de concessions radios et télévisions régionales

Monsieur le Directeur,

La RRR s'est penchée sur les demandes de concessions soumises en consultation. Elle ne se prononcera que sur les demandes des radios et s'abstiendra sur les demandes des télévisions. Toutefois, il apparaît qu'une analyse globale de l'offre médiatique présente dans chacune des régions doit être faite avant l'octroi des concessions.

D'une manière générale, **la RRR a pour position de ne pas modifier la situation actuelle** si les acteurs – et de cela la RRR ne peut pas juger – **remplissent le mandat qui leur est fixé** par l'actuelle concession ou par les engagements qu'ils auraient pris lors de certaines procédures d'extension de zones ou de rachat par exemple.

La RRR remarque tout d'abord que certaines concessions ne sont revendiquées que par un seul opérateur, celui qui est en place et qui, dans les faits, remplit son mandat. Dans ces cas, **il n'y a pas lieu d'émettre de remarques**. Il s'agit des zones Chablais, Bas-Valais et Fribourg.

Pour ce qui est de l'Arc jurassien, la concession avec redevances n'est revendiquée que par BNJ FM qui est une émanation des trois radios desservant actuellement ce territoire (RFJ, RJB et RTN). Cette revendication est logique et, surtout, garantira la réussite de ce « mariage ».

En revanche, la deuxième concession est revendiquée par deux groupes. D'une part ARC FM SA et, d'autre part, par Première Lune SA.

ARC est en fait la petite sœur de BNJ. Tout en se proposant de se démarquer du programme de la première concession par souci évident de complémentarité, elle pourra tirer profit de nombreuses synergies possibles entre les deux : locaux,

administration, technique, réseau d'émetteurs. Dans un contexte commercial bien moins porteur que le bassin lausanno-genevois, c'est la seule manière de pouvoir assurer la réalisation d'un programme de qualité conduit par une équipe professionnelle.

A contrario, le projet Première Lune SA – dont la RRR a entendu l'un des promoteurs – se définit lui-même comme un « petit projet » visant dans un premier temps les centres urbains et, dans 2 à 3 ans, le reste du territoire. Il propose un programme musical avec des « infos brèves », basé sur des fenêtres « Première » et « Lune ». Il dit vouloir exercer un rôle de formation pour les journalistes et les animateurs, ce qui, il fait en être conscient, exige des moyens et des compétences.

La RRR reconnaît des qualités aux deux projets mais, à l'évidence, la demande de **ARC FM SA est nettement plus solide**. S'appuyant sur l'expérience des radios actuelles et pouvant compter sur des synergies avec BNJ, ARC FM apparaît comme le seul à avoir une réelle chance de s'imposer dans ce contexte et sur ce territoire tout en complétant l'offre radiophonique et médiatique.

Genève n'a de place que pour une radio complémentaire sans publicité. Deux acteurs la convoitent, tous deux membres de la RRR. La RRR leur a suggéré un éventuel rapprochement, leurs vocations présentant – avec des cibles différentes certes – certaines similitudes.

Meyrin FM, à vocation jeune, n'a pas refusé cette éventualité. Radio Cité en revanche a montré beaucoup de réserve, l'estimant « pas réaliste ». En résumé, les chances d'un rapprochement paraissent bien minces.

En conséquence, la RRR aurait plutôt tendance à suivre sa position initiale qui est de dire : ne changeons pas la situation actuelle si le mandat est rempli.

Dans ce cas, la RRR regrette toutefois que les deux projets ne puissent pas cohabiter. Par ailleurs, la RRR émet un sérieux doute quant à la pérennité d'une radio qui n'obtiendra qu'une modeste redevance et se verra privée de la publicité. Sans réels moyens, et avec les exigences de qualité fixées, cela relèvera très vite de la « mission impossible ». Le recours aux bénévoles a des limites. A terme le recours à la publicité, délicat dans un contexte commercial déjà très tendu, deviendra une évidence. La RRR estime toutefois que c'est la redevance qui **devra être augmentée** en étant calculée sur un budget réaliste.

L'Arc lémanique est très convoité. Ce n'est pas une surprise dans la mesure où c'est la seule zone, en Romandie, où il y a un réel potentiel commercial.

La RRR a d'emblée **écarté le projet anglophone** qui lui paraît relever d'un autre type de concession, par ailleurs accordée à WRS. Ambitieux et peu attractif commercialement, un tel projet est, de plus, difficile à financer. WRG en a fait la démonstration.

Restent les projets des deux groupes lausanno-genevois actuellement en place et la demande de Buzz FM.

La RRR regrette tout d'abord qu'elle n'ait pas été entendue lors des précédentes consultations concernant ces radios et leurs demandes d'extension de zone ou de rachat. Traitées antérieurement à la procédure actuelle, ces demandes rendent l'analyse de la situation actuelle très complexe. Voire impossible.

Dans la mesure où les mandats et les concessions de Radio Lac, Rouge FM, Lausanne FM et One FM sont remplis et respectés, **la RRR ne conteste pas leurs demandes.**

Le projet Buzz FM – auditionné lui aussi - laisse entendre que la région genevoise se sent délaissée depuis les modifications intervenues dans le paysage des radios de cette région. Il a le mérite de proposer un programme à forte connotation « infos », qui serait complémentaire des autres. Enfin, il s'appuie sur des professionnels connaissant bien la région.

Sur cette zone, la RRR estime toutefois qu'une vision globale de tous les médias et groupes de presse présents, ainsi que de leurs aspirations en matière de radio et de télévision, est nécessaire. Equilibre et complémentarité sont indispensables. La RRR n'a toutefois pas les moyens d'en juger.

En conclusion, la RRR s'engage pour un maintien de la situation et/ou des acteurs actuels. La Romandie est un terrain difficile pour l'audiovisuel. La part de l'expérience dans les projets qui nous sont soumis est importante.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette analyse, nous vous adressons, Monsieur le Directeur, nos meilleures salutations.

RRR – Le Président
Claude Défago